



Règlement intérieur de la permanence

La salle de permanence est le lieu où vous vous rendez, en silence, pendant une heure, ou davantage, quand :

- un professeur est absent ;
- votre retard en cours n'est pas acceptable ;
- vous êtes dispensé d'EPS ;
- vos parents ne vous ont pas donné l'autorisation de sortir du collège ou d'arriver plus tard ;
- vous êtes exclus de cours.

La permanence n'est pas un lieu de détente ou une prolongation de récréation. Bien entendu, les boissons, la nourriture, les couvre-chefs, les téléphones portables et les ordinateurs ou tablettes sont interdits. Pendant ces heures vous êtes placés sous l'autorité d'un surveillant. **Vous vous devez de l'écouter et de le respecter.**

Pendant les heures de permanence aucune sortie n'est autorisée.

La salle de permanence est un lieu de travail personnel où le silence s'impose. Les règles sont les mêmes qu'en classe. Tout chahut est à proscrire. Le ou les élèves perturbateurs devront recopier plusieurs fois ce règlement et les règles de vie en permanence. Cette punition sera signée par les parents et présentée au responsable de division.

Respecter ce règlement, c'est d'une part avoir l'opportunité de vous avancer dans vos devoirs, vos leçons, mais aussi de respecter le travail de vos camarades.

Le calme est indispensable au bien-être de tous

Les règles de vie en permanence

1. Je m'installe rapidement dans le calme ;
2. Je dépose mon carnet de correspondance sur le bureau du surveillant ;
3. Je sors immédiatement mes affaires pour travailler ;
4. Je pose mon sac au sol, je ne le jette pas ;
5. Je ne parle pas, je ne me retourne pas, je me tiens assis correctement, je ne m'adosse pas au mur, je ne m'allonge pas sur la table, je ne me balance pas sur la chaise ;
6. Je ne me lève pas sans y avoir été autorisé. Aucun déplacement n'est permis, ni aucune sortie ;
7. Lorsque je suis à jour dans mon travail, je prends un livre ;
8. Je ne mange pas ;
9. Je suis responsable de la propreté de ma place ;
10. Avant de sortir, je range ma chaise sous la table.